

3 Bien utiliser les médicaments

Pour qu'un médicament soit efficace et sans danger, il faut absolument respecter quelques principes d'utilisation. L'une des missions du personnel de santé est de renseigner le patient sur la façon dont les médicaments doivent être utilisés.



Toujours respecter la dose et la durée du traitement qui vous ont été indiquées par le personnel de santé.

En prenant une dose inférieure à celle prescrite, le médicament risque d'être inefficace, de sorte que l'on pourrait croire qu'il n'est pas adapté à la maladie à traiter.

Même si l'on a l'impression de ne plus être malade, parce que la fièvre a diminué par exemple, **il faut poursuivre le traitement jusqu'à la fin**, c'est-à-dire respecter la dose et la durée qui vous ont été prescrites, pour éviter une rechute.

Il est faux de penser que l'on guérira plus vite en prenant une dose de médicament supérieure à celle prescrite. Au contraire, cela pourrait être très dangereux.

Le nombre et les horaires des prises indiqués par le personnel de santé sont également très importants. En effet, la plupart des médicaments ont une action limitée dans le temps, il faut donc répéter les prises.

Il existe aussi une façon bien précise de prendre les médicaments, **c'est le mode d'emploi** : les comprimés et gélules par exemple, doivent être pris avec de l'eau. Certains médicaments doivent être pris pendant les repas, d'autres en dehors des repas.

Il ne faut pas hésiter à demander au personnel de santé de vous expliquer et de vous montrer comment utiliser les médicaments pour qu'ils soient efficaces.





Les contre-indications



Il existe des médicaments qui ne peuvent être utilisés chez certaines personnes, en raison de leur âge, de leur état de santé, d'allergies éventuelles ou de la prise d'autres médicaments : **il est essentiel de connaître et de respecter ces contre-indications.**

Certains médicaments sont également déconseillés pour les femmes enceintes ou qui allaitent, car

ils pourraient nuire à l'enfant à naître ou au nourrisson.

Enfin, une maladie peut empêcher l'utilisation de certains médicaments et certains médicaments ne peuvent pas être pris en même temps.

Il est donc important d'informer le personnel de santé de votre état de santé, des médicaments qui vous ont déjà été prescrits, des maladies dont vous souffrez ou avez souffert.

Ne jamais prendre un médicament sans que celui-ci ait été prescrit par le personnel de santé



Des symptômes identiques (fièvre, maux de tête, maux de ventre, vomissements) peuvent cacher des maladies très différentes, ou une maladie proche mais nécessitant un traitement différent.

On ne peut donc pas décider seul de reprendre des médicaments qui nous avaient déjà été prescrits.

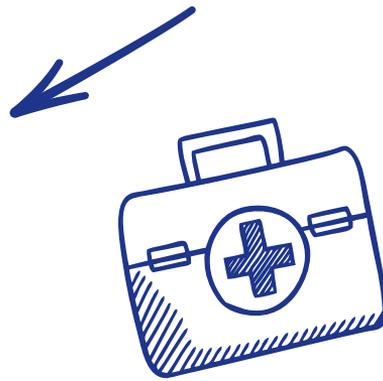
De même, **il est dangereux de donner un médicament à une autre personne parce que ses symptômes ressemblent à une maladie que l'on a déjà eue.**

Il ne faut en aucun cas donner à un enfant un médicament qui a été prescrit à un adulte.

Les enfants ont besoin de médicaments qui leur soient adaptés car leurs corps ne fonctionnent pas de la même manière que celui d'un adulte.

Attention, achetez toujours les médicaments vendus dans le circuit officiel du médicament (pharmacie, hôpital, dispensaire). N'achetez jamais des médicaments dans la rue (voir chapitre 3).

Ne jamais laisser les médicaments à portée des jeunes enfants



Les médicaments sont souvent composés de beaucoup de sucre, ou d'arômes fruités qui leur donnent un goût plus agréable. Ils ont parfois aussi des couleurs qui peuvent être attrayantes pour les jeunes enfants.

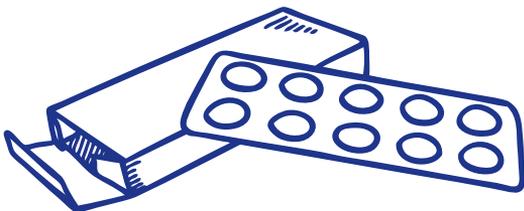
Il faut donc ranger soigneusement les médicaments hors de la portée des plus jeunes pour qu'ils ne soient pas tentés de les goûter.

Lorsqu'un médicament a été prescrit à un jeune enfant, un adulte doit veiller à ce qu'il le prenne en respectant la dose et la durée indiquées par le personnel de santé.

Vérifier la date de péremption ou la durée d'utilisation du médicament

Les médicaments ont une durée de vie limitée. La date au-delà de laquelle il ne faut plus consommer ce médicament est indiquée sur la boîte. **Vérifiez toujours qu'un médicament n'est pas périmé avant de le prendre.**

Certaines formes de médicaments (collyres, sirops...), une fois ouvertes, ont une durée d'utilisation courte. Bien veiller à la respecter.



Effets secondaires

La prise de certains médicaments peut parfois s'accompagner de malaises ou de gênes. **Ce sont des effets secondaires qu'il faut signaler au personnel de santé**, qui saura indiquer les mesures à prendre dans ce cas.

En savoir

La notice du médicament est un complément d'information essentiel. Il est important de la lire attentivement avant de prendre le médicament et de la conserver pendant toute la durée du traitement pour pouvoir s'y reporter régulièrement.

Elle indique :

- le nom du médicament, de son fabricant, sa composition ;
- le mode d'emploi du médicament : nombre et horaires de prise, date de péremption, contre-indications, mode d'administration, durée du traitement...
- ses conditions de conservation (par exemple : tenir à l'abri d'une flamme, tenir à l'abri de l'humidité)

Il s'agit d'informations indicatives. **Dans tous les cas, il faut respecter les recommandations formulées par le personnel de santé et inscrites sur l'ordonnance ou le carnet de santé.** Elles peuvent parfois être inscrites directement sur la boîte de médicaments.

Activité avec les enfants



Poser les questions suivantes, la bonne réponse est en bleu.

1. Si je me sens mieux, puis-je arrêter mon traitement avant la fin de la durée prescrite par le médecin ?

A. Oui

B. Non

2. Où se situe la date de péremption du médicament ?

A. Sur la notice du médicament

B. Il n'y a pas de date de péremption d'un médicament

C. Sur la boîte

3. J'ai les mêmes symptômes que mon papa, puis-je prendre les mêmes médicaments ?

A. Oui, il s'agit sûrement de la même maladie

B. Non (les enfants ont besoin de médicaments adaptés à leurs corps, en plus, un même symptôme peut correspondre à une maladie différente !)